

3 crédits	37.5 h	Q1
-----------	--------	----



**Cette unité d'enseignement n'est pas dispensée cette année académique !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Matières/ intitulés des cours prérequis : Introduction aux sciences forestières
Thèmes abordés	<p>1. Concepts vus au cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Estimation de la valeur des forêts sur base du principe d'actualisation connaissant l'échéancier des dépenses et des recettes</li> <li>- Optimisation de l'itinéraire sylvicole sur base de critères de rentabilité (notamment le taux interne de rentabilité)</li> <li>- Formation du prix des bois sur le marché</li> <li>- Estimation de la valeur des biens et services forestiers non marchands</li> <li>- Elaboration d'une politique forestière</li> <li>- Principaux outils législatifs et institutionnels actuellement mis en 'uvre en Wallonie</li> <li>- Analyse de quelques composantes du régime forestier international, aux niveaux européen (UE), paneuropéen et mondial</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p>a. <u>Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme)</u>                  2.1 2.2 2.4 2.5                  5.1 5.4 5.5 5.6                  6.2 6.5 6.6 6.7</p> <p>b. <u>Formulation spécifique pour cette activité des AA du programme (maximum 10)</u>                  A la fin de cette activité, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- calculer la valeur marchande d'un arbre ou d'un peuplement selon différentes méthodes ;</li> <li>- calculer la valeur d'attente d'un peuplement à partir de l'échéancier des dépenses et des recettes ;</li> <li>- décrire brièvement plusieurs méthodes d'évaluation de la valeur non marchande des forêts et proposer une mise en 'uvre concrète d'une de celles-ci pour une problématique donnée ;</li> <li>- comparer la rentabilité de différents scénarios sylvicoles (ou investissements forestiers) à l'aide des critères appropriés en fonction des objectifs assignés à la forêt ;</li> <li>- spécifier comment la fiscalité et les contraintes législatives affectent la rentabilité d'un investissement forestier et discuter des facteurs généralement non pris en compte pouvant potentiellement influencer cette rentabilité (incertitudes) ;</li> <li>- évaluer la valeur d'une propriété forestière ou chiffrer l'indemnité en cas de préjudice à partir d'une description sommaire de celle-ci ou de celui-ci, rédiger un rapport d'expertise justifiant la manière dont le montant a été obtenu, présenter et défendre oralement sa démarche d'expertise ;</li> <li>- énumérer les principaux acteurs de l'économie forestière (filière bois) et expliquer leur rôle respectif ainsi que leur interdépendance à l'échelle régionale et internationale ;</li> <li>- contribuer à la formulation des politiques forestières appropriées afin de répondre aux demandes de la société en produits et services forestiers ;</li> <li>- comprendre le fonctionnement du régime forestier international et les stratégies internationales relatives à la conservation et à l'utilisation des ressources naturelles et d'interpréter les influences sur les politiques forestières ;</li> <li>- situer son activité de futur gestionnaire du patrimoine naturel dans le cadre législatif et institutionnel de la Wallonie et du régime forestier international ;</li> <li>- résumer et présenter de façon générale les principaux outils législatifs et institutionnels actuellement mis en 'uvre en Wallonie dans le cadre de la politique forestière ;</li> <li>- exercer son esprit critique afin de dégager les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités liées à ces différents outils.</li> </ul> <p>-----                  La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En ce qui concerne la partie « Economie forestière », les étudiants sont évalués sur :</p> <p>(i) leur participation au cours (réalisation de petits exercices, interactions avec l'enseignant et les intervenants extérieurs),</p> <p>(ii) un rapport d'expertise pour l'évaluation de la valeur financière d'une propriété forestière et la présentation orale de celui-ci,</p> <p>(iii) un examen écrit (questions théoriques + résolution de problèmes).</p> <p>Pour la partie 'Politique', l'évaluation s'effectue sur la base d'un examen écrit unique avec une cote globale. Les cotes de deux parties sont pondérées au prorata du nombre d'heures de cours.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le cours se donne en présentiel. Les exposés magistraux sont entrecoupés de petits exercices ou de questions mettant en jeu les notions vues préalablement. De plus, les étudiants sont vivement encouragés à interagir avec l'enseignant ainsi qu'avec les intervenants extérieurs.</p> <p>Pour la partie 'Economie forestière', un travail de groupe donnant lieu à un rapport et à une présentation orale vise à mettre les étudiants dans une situation couramment rencontrée par les experts forestiers.</p> <p>Pour la partie 'Politique', une visite à la Commission Européenne est prévue.</p>
<p>Contenu</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Table des matières</li> <li>1.1 Economie forestière             <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1.1 Valeurs associées aux biens et services fournis par la forêt</li> <li>1.1.2 Calcul de la valeur financière d'une forêt</li> <li>1.1.3 Critères d'optimisation de la gestion</li> <li>1.1.4 Valeur d'une propriété forestière</li> <li>1.1.5 Marché du bois</li> <li>1.1.6 Prise en compte des incertitudes dans les estimations financières</li> <li>1.1.7 Impact des subventions, de la fiscalité et des contraintes législatives sur la rentabilité</li> <li>1.1.8 Expertise forestière</li> <li>1.1.9 Estimation de la valeur non marchande des forêts</li> </ol> </li> <li>1.2 Politique forestière             <ol style="list-style-type: none"> <li>1.2.1 Enjeux relatifs à la forêt et cadre conceptuel</li> <li>1.2.2 Politique forestière en Wallonie : acteurs de la gestion forestière et de la filière bois (publics, privés), code forestier, inventaire forestier, certification PEFC, Office Economique Wallon du Bois et Cellule d'Aide à la Petite Propriété Forestière, Loi sur la Conservation de la Nature, Natura 2000, Loi sur la chasse, Observatoire Wallon de la Santé des Forêts</li> <li>1.2.3 Politique forestière internationale : initiatives en cours au niveau de l'Union Européenne, processus paneuropéen 'Forest Europe', processus globaux (Forum des Nations Unies sur les Forêts, Comité des Forêts de la FAO)</li> </ol> </li> </ol>
<p>Bibliographie</p>	<p>Pour ce qui est de l'économie forestière, les transparents servant de support au cours magistral sont mis disposition des étudiants un jour ou deux avant le cours. De plus, l'enseignant fournit, à la fin du quadrimestre, un syllabus reprenant l'ensemble de la matière vue au cours.</p> <p>Pour la partie 'Politique', les supports utiles au cours sont disponibles sur le site iCampus ; en particulier, les étudiants y trouveront le guide 'Élaborer une politique forestière efficace' (Etude FAO Forêts n°161, 2010) qu'ils seront amenés à analyser.</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Ce cours peut être donné en anglais.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>AGRO</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels	BIRF2M	3		